**CONDITIONS:**

DIX PIASTRES PAR AN—savoir six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra discontinuer son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis seront en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, moyennant d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'ils en aient, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à Bayouc, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer ses abonnements. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

## LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans la vide de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivants, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT:

**NAVIRE LOUISVILLE,**
CAPITAINE PRICE.

| *De la Nouvelle-Orléans.* | *De New-York.* |
|---|---|
| 20 Novembre, | 13 Octobre, |
| 5 Février, | 28 Décembre. |
| 20 Avril, | 13 Mars, |
| 5 Juillet, | 28 Mai, |
| 20 Septembre, | 13 Août. |

**NAVIRE NASHVILLE,**
CAPITAINE RATHBONE.

| *De la Nouvelle-Orléans.* | *De New-York.* |
|---|---|
| 5 Décembre, | 28 Octobre, |
| 20 Février, | 13 Janvier, |
| 5 Mai, | 28 Mars, |
| 20 Juillet, | 13 Juin. |
| 5 Octobre, | 28 Août. |

**NAVIRE NATCHEZ,**
CAPITAINE REED.

| *De la Nouvelle-Orléans.* | *De New-York.* |
|---|---|
| 20 Décembre, | 13 Novembre, |
| 5 Mars, | 28 Janvier, |
| 20 Mai, | 13 Avril, |
| 5 Août, | 28 Juin, |
| 20 Octobre, | 13 Décembre. |

**NAVIRE CRÉOLE,**
CAPITAINE PAGE.

| *De la Nouvelle-Orléans.* | *De New-York.* |
|---|---|
| 5 Janvier, | 28 Novembre. |
| 20 Mars, | 13 Février, |
| 5 Juin, | 28 Avril, |
| 20 Août, | 13 Juillet, |
| 5 Novembre, | 28 Septembre |

**NAVIRE HUNTSVILLE,**
CAPITAINE STODDART.

| *De la Nouvelle-Orléans.* | *De New-York.* |
|---|---|
| 20 Janvier, | 12 Décembre. |
| 5 Avril, | 28 Février, |
| 20 Juin, | 13 Mai, |
| 5 Septembre, | 28 Juillet. |
| 20 Novembre, | 13 Octobre. |

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. *Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur*, en montant et en descendant le fleuve, et a plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR MARSEILLES.

*Il ne manque plus que 100 balles de coton pour* compléter le chargement du beau bâtiment **EDWARD,** capitaine Gariel, s'adresser à

JULES LE BLANC,
6 mars rue Royale, No. 13.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette **TAMPICO,** capitaine Gird, ayant une partie de son chargement qui va à bord demain, sera expédié dans le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. DUFART,
6 mars rue Royale, No. 100.

A FRÉTER OU A LOUER.

Le brick **ORBIT,** doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 180 tonneaux, s'adresser à

J. OGDEN & CO.
6 mars

*PASSAGE POUR LE HAVRE, 7 du courant,*

Le beau brick très fin voilier doublé et chevillé en cuivre **JOHN A. ROBB,** capitaine Bennett, partira le 7 du courant. Pour passage, ayant de très beaux emménagemens, s'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisse, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
5 mars rue Royale, No. 117.

POUR TAMPICO.

La goëlette **ANNETTE,** capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART,
6 mars rue Royale, No. 10.

POUR TAMPICO.

La goël. fine voilière **BONITA,** capt. Taylor, partira positivement jeudi prochain, 7 du courant. Pour frêt de quelques balles ou passage, s'adresser rue Royale, No. 104 à

TUYES & CO.
6 mars

POUR MARSEILLE.

Le navire fin voilier **EDOUARD,** capt. Gariel, ayant son chargement engagé, sera expédié dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
22 fév rue Royale, No. 103.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick **DR. FRANKLIN,** capit. Chase, fin voilier doublé et chevillé en cuivre de 170 tonneaux, contenant 1500 barils sera prêt à charger en peu de jours. S'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à

THOMSON & GRANT.
19 fév

POUR TAMPICO.

La belle goëlette fine voitière **LAFAYETTE,** capitaine Williams, qui a la plus grande partie de son chargement allant à bord, sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART, rue Royale, No. 100.
21 fév

POUR LA MOBILE.

La goëlette de la ligne des packets **LOUISIANA,** capitaine A. Smith, est prêt à recevoir du fret. Pour passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
15 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A FRETER—Le brick neuf fin voilier **GRACCHUS,** doublé en cuivre, capitaine Snow, du port de 1,500 barils et en bon état pour entreprendre un voyage. S'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisse, ou à

HARRISSON, BROWN et C°.
15 fév. Rue Royale, N°. 117.

A FRETER—La goëlette neuve **SANTA-ANNA,** doublée et chevillée en cuivre et construite à Baltimore, capitaine Fooks, du port de 98 ton. ou 600 barils, tirant 7 pieds et demi d'eau, fine voilière, à son premier voyage, en bon état. S'adresser à bord vis-à-vis la douane, ou à

HARRISSON, BROWN et Co.
15 fév.

A VENDRE—La goëlette pilot-boat **EAGLE,** du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
5 fév. Rue Royale, No. 117.

**AU BAZAR DE PARFUMS.**
*Rue Royale, No. 239.*

D'APRES l'annonce de la vente pour le compte de la succession de L. Chaîane, insérée dans plusieurs gazettes; beaucoup de personnes ont pu croire que l'établissement ci-dessus dénommé, dut être discontinué. Le soussigné croit convenable d'informer le public, qu'étant plus que jamais convaincu de l'avantage qu'offre un dépôt général de parfumerie pour cette ville, où l'on peut trouver en tout temps tous les articles de cette partie, ainsi que de l'utilité d'une fabrique de parfume pour les objets qu'il est fort difficile de conserver frais pendant les chaleurs de l'été; et d'après les encouragemens qu'il a reçus depuis la mort de son prédécesseur, il offre de remplir avec soin les ordres et commandes qui pourraient lui être faits pour la campagne, les autres états où l'étranger.

A vendre à de livre ou à l'once, les objets suivants très frais et de première qualité.—Essence de Bergamothe; do. de Rose; do. de Lavande; do. de Carvi; do. de Thym; do. de Romarin; do. d'Anis Badiane; do. de Petit-grain ou Limette; do. Mentha Anglais très fort; do. Neroly fine; do. de Portil; do. de Citron; eau de Rose; do. fine; eau d'Orange; do. de Melisse spiritueuse, Iris de Florence en poudre [illegible] &c.

L. EVEN.
10

SERRURES françaises.—4 caisses Serrures assorties S. A. 4 pouces, 4 do. de 4 à 9; 2 do. 4 à 12, en débarquement dans la barque Cavalier, de Marseille, à vendre par

P. E. & O. SORBE,
2 mars rue Royale, No. 115


**HOTEL DE LA MARINE ET DES HABITANS**

**Ed. L'HOTE,**

TENANT le dit hôtel, a l'honneur de prévenir MM. les habitans de la ville et de la campagne qu'il vient de faire refaire de nouvelles réparations dans ledit établissement ainsi que dans les chambres de bains, qui resteront fermées jusqu'au 23 du courant, et seront rendues à la disposition du public le 25 dudit mois.

Il n'a rien négligé pour continuer à conserver la confiance qu'il a tâché de mériter jusqu'à ce jour tant pour la tenue de la table, que pour celle des chambres des personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur préférence.

Malgré ces grandes dépenses, les prix de l'hôtel sont toujours les mêmes.

| | |
|---|---|
| Chambre et pension au mois, | $40, 00 |
| Pension seulement, | 30, 00 |
| Do. dîner seulement, | 20, 00 |
| *Extra Pensionnaire.* | |
| Déjeûner | 0, 50 |
| Dîner, | 0, 75 |
| Table et logement par jour | 1, 50 |
| *La table d'hôte au comptant.* | |
| Déjeûner, | 0, 50 |
| Dîner, | 0, 75 |

11 fév—15

**PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,**
*Dirigé par Madame GRANET.*

MAISON de M. Landreaux, rue Royale, au coin de la rue St. Philippe.

| *Conditions:* | |
|---|---|
| Pension, pour 10 mois, | $300 |
| Demi-pension, do. | 200 |
| Externat, do. | 100 |
| Blanchissage, do. (au choix des parens) | 20 |
| Harpe, par trimestre | 20 |
| Piano, do. | 21 |
| Chant, do. | 21 |
| Danse, do. | 21 |

Le cours d'études embrasse l'enseignement complet et simultané de la langue et de la littérature *française*, et de la langue *anglaise*; l'écriture, le dessin, l'arithmétique, la géographie, la chronologie, l'histoire, les différens genres de couture, de brodure, de tapisserie et tous les petits ouvrages de fantaisie.

Les lits sont fournis par l'établissement, moyennant $5 une fois payées.

Chaque élève apporte, un entrant, 2 paires de draps, une couverture de laine, un couvre-pied blanc, 12 serviettes, un couvert et une timbalie d'argent, un couteau de table, *et un trousseau suffisant.*

Les livres de classe et les cahiers se paient séparément.

La pension, la demi-pension et l'externat se paient par trois mois et d'avance, soit en espèces, soit en billets négociables.

Les enfans sont traitées avec cette douceur qu'il convient d'employer avec de jeunes personnes et si l'on se garde bien de frapper leurs jeunes esprits de terreurs vaines ou réelles, on s'abstient encore bien plus d'infliger la moindre punition corporelle.

Le succès toujours croissant de cet établissement, fondé tout récemment, et les progrès sensibles que les élèves ont déjà faits, dispensent d'entrer dans de plus grandes explications. 25 fév

**CIRAGE CHIMIQUE FRANCAIS DE**

**M. LEONARD.**

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il se propose de ne plus rester qu'un mois à la Nelle-Orléans.

Une des plus utiles découvertes qui aient été faites pour entretenir, polir et conserver toute espèce de cuir, tels que bottes, souliers et harnais, et qui mérite le plus d'attirer l'attention du public, est certainement le *Luisant Royal.* Les différentes compositions actuellement employées pour polir les harnais, bottes et souliers, ont long-temps été le sujet de plaintes, en raison du mélange de vitriol, esprit de vin et de vinaigre dans leur préparation. Le soussigné a été assez heureux pour découvrir un procédé qui remplacera toutes ces compositions de grand prix, et qui non seulement a la vertu de conserver le cuir, mais encore de lui donner le plus beau brillant et sans la moitié de la peine. Son utilité est déjà connue en France, en Angleterre (ou M. L. en a fourni 5 ans la famille royale) en Allemagne et dans les Etats-Unis, il a été approuvé par les plus éminents professeurs de chimie, qui en font usage et pour lequel il a reçu environ 1000 certificats.

Pour prévenir toute contrefaçon, M. L. a l'intention de n'ouvrir aucun dépôt, mais tous ordres qui lui seront adressés avant le 25 mars prochain, encoignure des rues de la Levée et de l'Hôpital, No. 2, café de New-York, seront fortuitement exécutés.

G. LEONARD.

P. S. Une grosse boite contenant une quantité suffisante de cirage pour bottes et souliers, pour une année $2, do. pour harnais d'une voiture $3 25 fév—30

**$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.**

PARTI marron depuis le 10 décembre, de chez les soussignés, faubourg Lacourse, un jeune nègre nommé **HARRY,** taille de 5 pieds 5 pouces, bien constitué; parlant un peu français, et depuis deux ans et demi dans le pays. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui arrêtera le dit nègre et qui le conduira aux propriétaires, ou qui le logera dans la geôle de cet état.

Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne point donner asile au dit esclave, sans encourir les peines voulues par la loi.

30 jan—30 SILVESTRE & FILS.

PARFUMERIE FRANCAISE de qualité supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par

HARRISON, BROWN & C.,
9 fév No. 17, rue Royale.

CASSE—40 sacs Casse récemment reçus, et à vendre par MEDELICE THOMAS.
9 fév No. 77, rue de la Levée.

EXCHANGE ON FRANCE, By J MAGER.
jan 22

IL a été conduit à la geôle de police de la paroisse Jefferson, la négresse **LORRE,** se disant appartenir à M. Sérisée, et le nègre **ROBERT,** se disant appartenir à Mme. d'Hébécourt. Les propriétaires des dits esclaves voudront bien les réclamer en payant les frais de geôle et d'insertion.

11 fév JACQUES CHARBONNET, shérif.

400 ROULEAUX Toile d'Emballage mince et très belle, convenable pour le marché de Charleston, à vendre par

FOSTER & HUTTON
28 janv

VIN D'OPORTO.—11 quarts de tonneaux de vin d'Oporto, de 1re. qualité; 40 caisses do même, rouge et blanc, à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No. 41.

CAFE—700 sacs café, *en débarquement et à vendre par* J. THAYER & CO.
19 fév rue des Magasins, No 29.

VINAIGRE DE VIN BLANC ET FIL DE CARET.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Ballochan, de Bordeaux, et offrent à vendre, 20 barils de vinaigre blanc et 6 boucauts de fil de caret assortis.

19 fév CARRIERE & BORDUZAT.

SOULIERS ET BOTTINES.—50 malles de souliers de marroquin pour enfants, souliers et bottines pour femmes, souliers, bottines et escarpins pour hommes, pantoufles d'hommes et de femmes, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée.

VIN DE CANARIE.—60 pipes, 30 demi pipes et 300 quarts de tonneaux de vin de Canari, marqué de Cogswell, en déchargement du brick Dr. Franklin, de la Grande Canarie, (ayant droit au drawback) à vendre par

THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No 41.

ATTENDU que Hélaire Julien Domingon, encanteur pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, m'a adressé la demande d'annuler les deux hypothèque spéciales, chacune pour la somme de huit mille piastres que Jules Billoc comme sa sécurité, a souscrites en faveur de l'Etat de la Louisiane, sur un terrain situé en cette ville, composé de deux lots, numéros 21 et 22, ayant ensemble 62 pieds de face sur la rue Madison et 65 pieds ou environ de profondeur (mesure française), avec les constructions qui sont dessus, par deux actes passés devant Louis T. Caire, not. public, en cette ville, l'un daté le 2 de mars 1830, et l'autre le 10 de février 1833.

Les présentes ont pour but de prévenir toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'état, dans les 30 jours après la dernière publication des présentes, leurs motifs d'opposition s'ils en ont; à ce que les dites hypothèques soient radiées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 12 février 1833.

[L. S.]

Signé A. B. ROMAN.
Par le gouverneur,
G. EUSTIS,
14 fév—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS—Attendu que Valmont Hebert, shérif de la paroisse d'Ouest Bâton-Rouge, s'est adressé à moi pour annuler les 4 billets suivants, savoir: le premier comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 21 janvier 1830, conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Ursin Landry ses sécurités; le 2d. comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 24 février 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités; le troisième comme collecteur de taxes, de $4623, souscrit par lui le 24 février 1831, pour l'année 1830 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités, et le quatrième comme collecteur des taxes, de $6240, souscrit par lui le 19 janvier 1832 pour l'année 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités.

Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, de déduire leurs raisons par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans l'espace de 90 jours après la dernière publication du présent, pour prouver que les dits billets ne doivent pas être détruits et annulés ainsi que les hypothèques y attachées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 20 janvier, année 1833 et de l'indépendance des Etats-Unis, la 57me.

Par le gouverneur,

A. B. ROMAN.
Geo. Eustis, Secrétaire d'Etat.


**VENTES A L'ENCAN.**

PAR ISAAC L. M'COY.

MR. ED. GOTTSCHALK étant sur le point de quitter ce pays, fera vendre, mardi 19 mars, à la bourse Hewlett, à midi, la reste de ses propriétés à des termes libéraux, et sans réserve, savoir:

Deux Terrains dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Céloste et des Religieuses, avec les constructions qui sont dessus—Deux do dans la rue Bacchus, près le bassin du nouveau Canal—Deux do dans la rue des Dryades do do.

Deux do sans la nature du faubourg Livaudais, contigus à l'encoignure de la rue Sixième.

Quatre do sur la Levée, en face le lot ci-dessus, et attenant aux nouvelles bâtisses de M. Nisson.

Un do derrière le lot ci-dessus.

Quatre ilets do. dans le faubourg Livaudais, Nos. 29, 127, 136 et 155, divisés en lots.

Douze Terrains dans la continuation des rues Poydras et Perdido.—Huit do sur le Chemin à Coulisses, le même, et à partir de la rivière.

Vingt-deux do sur le Chemin à coulisses, quelques lots plus bas.

Un do dans la rue des Français, entre les rues Craps et Amour, avec les bâtisses qui sont dessus.

Trois do dans la rue de l'Union.

Six do. rue des Français, encoignure de la rue Girod.

Trois do. rue Villeré, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

Une maison et terrain, encoignure des rues de l'Hôpital et de Bourgogne, produisant un revenu de près de $1200 par an.—150 Terrains dans le village de Magnolia.

Une pièce de terre dans l'état d'Illinois de 160 acres.

Une do dans l'état de Missouri, de 160 acres.

Les détails sur les propriétés ci-dessus seront donnés sur catalogues avant la vente.

Le Lundi, 25 mars, au même lieu, à midi, les esclaves suivants, étant tous de bons domestiques, et entièrement garantis, savoir:

MARGUERITE, âgée de 23 ans, avec ses enfans jumeaux.

LOUIS & LOUISE, âgés de 24 ans; elle est sans exception la meilleure domestique du pays, d'un excellent caractère, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et un peu couturière.

VICTORINE, âgée 25 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet.

HANNAH, âgée de 32 ans, excellent sujet, domestique de maison et gardienne d'enfant, domestique de confiance, avec son enfant.

CAROLINE, âgé de 13 ans, gardienne d'enfant.

HARRY, âgé de 8 ans—Bl tay de 6.

EF I, âgé d'environ 40 ans, charpentier naval et calfat, maintenant loué à M. Salur, à $65 par mois.

Et Vendredi 27 mars, chez lui, rue du Rempart, No 58, entre Bienville et Conti, à 10 heures, tout le Mobilier de sa maison, consistant en lits et accessoires, bureaux, soffas, buffets, horloges et vases, tables à jeu, table à manger avec six compartiments: de plus, une table ronde avec une pièce de marbre, des miroirs, toilettes, lavabos, chaises, un joli lustre anglais, des plaques, des verres, des tapis; &c. ferremens et ustensiles de cuisine.

Aussi, un joli piano vertical de manufacture allemande d'occasion; 3 do neufs, un do neuf de manufacture glaise: aussi, une collection de livres anglais, français, allemands et espagnoles: un joli cheval de selle avec la selle et la bride.

Conditions: au moment de la vente. 7 mars—3

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, à la Bourse de Hewlett, le 20 mars prochain, à midi précis, d'ordre de la Cour du Premier district, et au nom de F. H. Peitpain, syndic des créanciers de Juan Vivas, les propriétés ci-dessous désignées, abandonnés par lui à ses créanciers.

1o. **UN EMPLACEMENT** situé au faubourg Marigny, faisant partie du terrain désigné sous le No. 258, formant l'encoignure de la place Washington et mesurant 60 pieds de face sur la rue des Grands Hommes et cent pieds sur celle des Français, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.

2o. **UN TERRAIN** avec les édifices qui s'y trouvent dessus, situé rue Dauphine entre les rues du Quartier et de l'Hôpital, ayant trente quatre pieds de face, sur soixante de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mme. Ve. Cornu, et de l'autre par celle de Suzanne Boice.

3o. Deux négresses, l'une nommé Suckney, âgée de 45 à 50 ans, et l'autre nommé Marie Joseph, âgée de 50 à 55 ans.

Conditions:—*moitié comptant et l'autre moitié payable* à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés à la satisfaction du syndic et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix de Armas, aux frais des acquéreurs. 19 fév.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu lundi, 11 mars prochain, à la Bourse Hewlett, pour dissoudre une société.

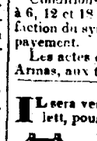

1°. **Une HABITATION** établie en sucrerie, située dans la paroisse Assomption, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à environ cinq lieues et demie du fleuve Mississippi, ayant 14 arpens de face plus ou moins au dit bayou, sur la profondeur de 40 arpens, bornée à sa partie supérieure par M. Jean Arbonneaux et à sa partie inférieure par M. Jean-Louis Chauffe, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent savoir: une sucrerie avec moulin en fer, cabanes à nègres, un hôpital, le tout en très bon état, maison de maître &c., de cette habitation sont exceptés deux arpents de terre de superficie qui appartiennent à Ferdinand Streck ou ses ayans cause, qui a, ainsi que ses héritiers, ou ayans cause, le droit de prendre sur les terres en friche de la dite habitation, la quantité de bois nécessaire à l'amélioration des dits deux arpents de terre, et au chauffage de ceux qui y habiteront.

2°. **40 ESCLAVES,** dont plusieurs à talents, tels que laboureurs, charretiers &c. Le commandeur est un des meilleurs qui y ait dans l'état.

Aussi: 38 actions de l'Association Consolidée assises sur cette habitation.

Conditions: L'habitation et les actions seront vendues ensemble à des conditions avantageuses qui seront connues au moment de la vente.

Les esclaves seront vendus séparément, à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés devant Wm. Boswell, not. pub.

N. B. On pourrait traiter à l'amiable avant la vente, en s'adressant à M. Coulon Jumonville, sur les lieux.

13 fév—9,3pa.

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu au café de Hewlett, samedi, 22 mars, à midi, pour compte de la succession de feue Augustine Chabert.

**UN TERRAIN** situé dans le faubourg de l'Annonciation, ayant 60 pieds de face sur la rue Polymnie, et 125 pieds de profondeur, et désigné comme le lot 7, ilet 75.

Conditions: 1-4 comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais de de l'aquéreur.

22 fév

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par PRE. LAFAYE, au domicile de MM. *Dufour & Desbois*, rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse, ou au magasin de M. *Fourché Cougot*, rue Royale:

VINS en barriques St.-Emilion, de 1822, 1825 et 1827; 1er. et 2ème. crûs; dito Grave-Condat de 1931, 1er. crû; dito en caisses, de St.-Emilion et Médoc, qualités supérieures et ordinaires; dito blanc-doux Bergerac, 1819, 1ère qualité; dito Grave-Barsac, de 1825, dito; dito Frontignan.

EAU-DE-VIE de Cognac, en pipes; idem vieille en barils; Anisette surfine en paniers; Champignons, Seeps, &c. secs, 1ère. qualité; Eau de Cologne; Porcelaine et autres articles.

*En magasin, d'importations antérieures*:—Vins St.-Emilion, 1825 et 1827, en barriques, qualité supérieure; dito Canon, 1825, do. do.; dito St.-Emilion, de 1825, en caisses; dito blanc, de Graves, Barsac et Bergerac, de 1825 et 1827.

4 mars PRE. LAFAYE.

**PROPRIETE DE VALEUR.**

A VENDRE.—Deux grands terrains d'encoignure situés à l'encoignure des rues Conti et des Marais, près du canal; cette propriété acquérera bientôt une très grande valeur, vu que l'on bâtit tous les jours dans le voisinage. On peut en voir le plan et s'informer des conditions de la vente au bureau de propriété foncière d'Everitt, rue St. Louis, No. 10,—les conditions seront libérales.

27 février

**AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS**
*ET AUX AMATEURS DE FLEURS.*

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

**Jardin botanique Linnéen**

*à Flushing, près de New-York.*

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &a. &a.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N. B. On délivrera gratis des Catologues périodiques.
28 nov—6m.

GRAINES DE JARDINAGE.

EN débarquement du navire Hanover, un assortiment de graines de jardinage, du jardin Botanique linnéen de Wm. Prince & Fils, de New York. Les habitans et les amateurs seront traités à des prix raisonnables, au magasin de DUCONGE & PEYCHAUD,
15 jan Rue de Chartre, No. 89.

EN débarquement du brick Marengo, de Liverpool, un assortiment complet de fayences, parmi lesquelles se trouvent des articles convenables pour le marché mexicain, ayant droit au drawback.

En magasin, fayance fine, Purple bleus, Willow bords bleus et verts &c.

Verreries fines et communes; porcelaine française et anglaise, jarres de toutes grandeurs, ainsi que des pierres à filtrer. A vendre par Vr. AICARD,
2 mars Rue de la Levée No. 26.

**ETAT DE LA LOUISIANE.**
COUR DU 1ER. DISTRICT JUDICIAIRE.

JE certifie par les présentes que le 29 décembre 1832, jugement a été mis en cour dans la demande de Wm. Hall contre Suzannah B. Pignon sa femme, la dite Susannah P. étant demanderesse en reconvention.

*William Hall vs. Susannah B. Pignon sa femme—la dite Susannah B. Pignon, étant demanderesse en reconvention.*

La défenderesse en reconvention a été grossièrement calomniée et diffamée par le demandeur, son mari par les accusations contenues dans sa pétition et qu'il n'a pu établir par aucune sorte de preuve, il est donc ordonné et décrété qu'ils seront séparés de corps dudit mari ainsi qu'il était demandé, et il est de plus ordonné que la défenderesse Susannah B. Pignon recouvrera le lot de terre, No. 4, dans l'ilet No. 60, du faubourg Annonciation, plus particulièrement décrit dans sa réponse, lui appartenant, et la moitié du lot de terre avec les bâtisses qui sont dessus, situé à l'encoignure des rues Magasins et Orangier dans le dit faubourg Annonciation, avec les dépens de la procédure.

29 décembre 1832.

(signé) JOSHUA LEWIS,
14 janvier 1833,
(contresigné) JNO. L. LEWIS, greffier.

Lesquelles dépens s'élèvent à la somme de $45 81 cents, non compris les honoraires du shérif.

En témoignage de ce j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 8 mars de l'année de notre Seigneur 1833, et la 57me. de l'indépendance des Etats Unis.

9 mars—3 JNO. L. LEWIS, greffier.

AVIS.—Attendu que Louis Daunoy m'a demandé l'annulation d'une obligation de $5000, souscrite par lui, le 13 février 1831, comme marshal de la cité de la N. Orléans, conjointement avec Brigitte Daunoy et John Lewis, ses sécurités. Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, de déduire au bureau du secrétaire d'Etat, 30 jours après la date du dernier avertissement, les raisons de leurs oppositions, à ce que la dite obligation soit annulée, ainsi que les hypothèques qui en dépendent.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 21 février 1833 et l'année de l'indépendance des Etats-Unis la 57ème.

Signé A. B. ROMAN,
Par le gouverneur.
GEORGE EUSTIS,
22 fév—30 Secrétaire d'Etat.

VINS, EAUX-DE-VIE, &c.—En débarquement de la barque Zilia, de Bordeaux, et Cavalier, de Marseilles, à vendre par les soussignés:

30 pipes et demi-pipes eau-de-vie de 3ème preuve, marque de J. J. Dupuy & J. Braud; 115 barriques vin, diverses qualités; 200 caisses vin de Médoc; 700 do. vin blanc en bouteilles et demi-bouteilles; 50 barils vinaigre de vin blanc; 2 barils fromage de Gruyère; 10 barils sardines confites. Par le Cavalier, de Marseille, 200 caisses vin de Muscat; 300 paniers huile d'olive, surfine; 10 bales et 30 jarres amandes; 300 milliers bouchons &c.

P. E. & O. SORBE,
2 mars rue Royale, No 115

**DIMUNITIONS DE DROITS.**

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants ayant subi une diminution de droits; 120 sacs café de la Havane; 50 sac poivre; 300 paniers huile d'olive; 100 demis do. do. 30 balles amandes; 200 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois; 100 caisses vermicelles et macaronni. CARRIERE & BORDUZAT,
6 mars rue St. Louis No 11.

RECEMMENT reçu.—Plusieurs caisses de Confitures de la Havane, par douze flacons bien assortis, et d'une belle grandeur. Aussi, quelques barils de Pâte et Gelée de Goyave, en grandes et petites boîtes, nouvellement reçus et à vendre par le soussigné, rue de la Vieille Levée, No. 21. De plus, vingt damejannes Sirop de Limon, excellentes Liqueurs en caisses, Sirops assortis. Anisette de Bordeaux, Amandes amères, Sucre de la Havane, Dragées assorties, par caisses de 30 liv. et plusieurs autres articles relatifs à son état, qu'il vendra à bon compte,
26 fév

A LOUER.—Une résidence d'été, derrière la presse du bas située dans le faubourg Washington, le 4me. ilet de la rue St. Ferdinand, s'adresser à

22 février JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.

ON desire acheter immédiatement une bonne chèvre laitière. S'adresser à

MEDELICE THOMAS,
25 fév rue de la Levée, No. 77

A VENDRE.—Deux billards avec leurs accessoires. S'adresser à

25 fev MEDELICE THOMAS.

*Marchandises convenables pour les marchés Mexicains.*

UN grand et excellent assortiment de marchandises sèches anglaises et autres, ayant droit au drawback, à vendre par HARRISON, BROWN & CO,
25 fév rue Royale, No. 117.

CIRE BLANCHE—20 caisses de première qualité; 18 malles de parfumerie de première qualité nouvellement importées, garance, camphre de France, 260 livres de 1re. qualité; corde d'emballage, 500 rondes; pierres à filtre, 150 des meilleurs choix, à vendre par

26 fév HARRISON, BROWN & Co, rue Royale, no. 117

REÇU par le navire Boreas, du Havre de Grace, un superbe assortiment de pots-à-fleurs, qui avec son premier assortiment de cet article, de pendules et de joallerie reçu par l'Ohio, de Philadelphie, lui permet de fournir à ses amis et le public aussi bien qu'aucun autre établissement de cette ville, tant en qualité et élégance que pour le prix.

Aussi: 50 m cigarres de Campêche, de bonne qualité.

26 fév LOUIS MUH

A VENDRE par le soussigné, reçu par divers navires, vin en barriques, vieux Medoc cru supérieur; vin de Bordeaux, en barriques; vin blanc de Grave vieux, en tierçons de 35 gallons; do. en tierçons de 30 gallons, vieux Sauterne; vin en caisses de 12 bouteilles, cru très supérieur rouge; do. en caisses de 12 bouteilles vieux Margaux, medoc do.; do. de Pauillac, Medoc rouge; do. de St. Estephe Medoc; vin de Champagne en panier de 12 bouteilles; liqueur fine aux larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles; anisette en paniers; bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier, et de 500; trois caisses de peignes de cornes à retaper, assortis; un moulin complet pour sucrerie; chaudières à sucre et gueules de fourneaux; 9 balles toile de Bretagne française, large et étroite, déposée dans les magasins de la douane, ayant droit au drawback.

25 fév J. B. LABATUT.

VOITURES.—Reçues par le Louisville, l'Amélia, le Newark et autres arrivages. 8 gigs, 2 barrouches, et d'autres articles semblables. Le soussigné tient constamment un assortiment complet de voitures de tout genre et d'une qualité supérieure. Le tout en vente comptant, ou sur papier de ville, chez W. WALTON.
16 fév Rue de la Douane No. 12

MAGASIN D'ARTICLES NOUVEAUX.

*Rue de Chartres, No. 182, en face l'hôtel des Etrangers.*

ALEX. PAYA, se disposant à partir pour Paris, vendra à des prix très modérés, les articles suivans: un joli assortiment de lithographies, sujets d'histoire, batailles, portraits, paysages, carriatures et principes de dessin; un do. de librairie, moderne, mémoires et romans; un do. de bijouterie en or, montres Lépine, boutons, &c.; un do. de bijouterie dorée, et pour deuil; un do. de parfumerie superfine, crême d'amande, pâte d'amande, huile florale, eau de fleur d'orange, &c.; un do. de ciseaux fins, canifs, couteaux, rasoirs et poignards; un do. de jeux de volans, damiers, dominos et loto; un do. de brosses pour habit, à tête, à dents, à ongles, &c.; un do. articles de bureaux, papiers français, plumes en métal, cire à cacheter, crayons, &a.; un do. de portefeuilles, bretelles, miroirs à barbe, cravatte, cordon de sûreté, ombrelles, nécessaires et un grand nom de jolis objets de fantaisie. 16 fév.

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES.

LE soussigné reçoit par le navire Alabama, un assortiment de graines de jardinage qui le met à même de remplir les demandes qu'on voudra bien lui adresser.

PRE. LEMOINE,
Rue Conti, No. 52, attenant